

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) : Devenir salarié(e) qualifié(e) en élevage bovin lait

Formation continue en **présentiel**

Durée : 26 semaines (soit 910h)

Vous apprenez le métier de salarié(e) qualifié(e) en élevage bovin laitier en développant les compétences techniques et les gestes professionnels dans ce domaine ainsi que l'entretien et la conduite du matériel en toute sécurité.

La formation

Le Certificat de qualification Professionnelle se déroulera du **03 janvier 2022 au 01^{er} juillet 2022** comprenant :

- 12 semaines en centre de formation (420h) ;
- 14 semaines en entreprise (490 h).

Les informations collectives

Au Campus Agricole de Vire

- **Lundi 15 novembre 2021 à 9h30**
- **Vendredi 26 novembre 2021 à 9h.**

Inscription auprès de Pôle Emploi, de l'ANEFA ou du CFPPA.

Les conditions d'admission

- . Contact par mail ou téléphone
- . Réaliser un entretien individuel avec le/la responsable
- . Remplir un dossier de candidature
- . **Signer un contrat de professionnalisation d'au moins 6 mois.**
- . Toutes les candidatures sont présentées en commission de recrutement
- . Aucun frais supplémentaire
- . Le site de l'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap.

Les préquis - public

- Être motivé(e).
- Avoir une attirance pour travailler en agriculture et auprès des animaux.
- Être mobile.
- Avoir une aptitude physique liée aux activités de la conduite d'un troupeau, la traite et l'utilisation de matériel agricole.
- Être demandeur(se) d'emploi (POE).
- Être salarié(e) (CPF, plan de développement des compétences de l'entreprise).

La rémunération

Étant demandeur(se) d'emploi, nous vous encourageons à vous rapprocher de votre conseiller(e) Pôle Emploi. Votre conseiller(e) vérifiera avec vous votre situation par rapport à votre rémunération pendant la formation.

Architecture de la formation

- **La traite des bovins (105h)**
 - La découverte de l'animal
 - Les matériels et équipements
 - Le fonctionnement de la machine à traire
 - L'organisation et le déroulement de traite
 - Le protocole de traite
 - Les maladies de la mamelle
 - Les travaux divers autour de la traite..
- **La santé et la reproduction (105h)**
 - Les principales maladies d'un élevage
 - La mise à la reproduction
 - Le vêlage
- **L'alimentation et la surveillance (105h)**
 - La composition et la classification des aliments
 - Les quantités d'aliments à distribuer
 - Le pâturage.
- **L'entretien et la conduite (105h)**
 - L'entretien courant du matériel
 - La conduite en toute sécurité.

Pédagogie

Au cours de cette formation auront lieu :

- des cours théoriques,
- des pratiques sur les plateaux techniques (exploitation agricole du Campus Agricole de Vire),
- des visites en exploitations laitières afin de développer les compétences techniques et professionnelles des candidat(e)s.

Au cours de la formation, une période en entreprise devra être effectuée, où vous découvrirez les gestes professionnels au sein d'un élevage bovin lait ainsi que sur notre exploitation support.

Cette formation vise différentes compétences professionnelles telles que maîtriser les différentes étapes de la traite, les opérations liées à la santé et à la reproduction ainsi que la contention des animaux en sécurité. Vous effectuerez des travaux manuels et/ou mécanisés et des travaux nécessitant la conduite et l'attelage d'un matériel préréglé

Si vous avez déjà validé un ou plusieurs bloc(s) de compétence, vous en serez exempté(e).

Possibilités de poursuite de formation

- o Autres CQP
- o Brevet Professionnel Agricole

Le métier visé

- Salarié(e) qualifié(e) en élevage bovin lait.

Renseignements pratiques

Pour toutes informations complémentaires, consultez notre site internet :

<http://www.tracy-vire.fr> ou scannez ce code

CFPPA de VIRE

Route de Caen

CS 46001

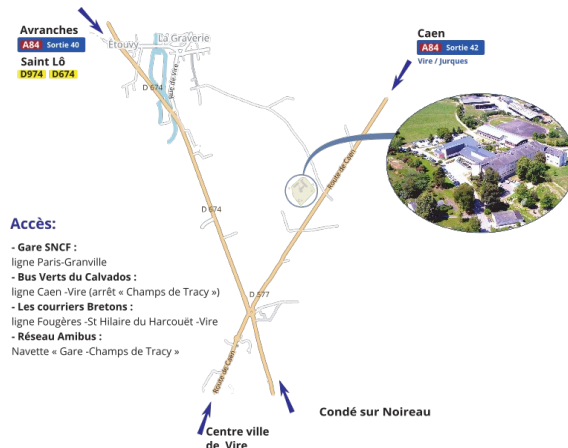
VIRE

14500 VIRE NORMANDIE

Contactez le secrétariat du CFPPA

02.31.66.30.20

cfppa.vire@educagri.fr



Accès:

- Gare SNCF : ligne Paris-Granville
- Bus Verts du Calvados : ligne Caen-Vire (arrêt « Champs de Tracy »)
- Les courriers Bretons : ligne Fougères - St Hilaire du Harcouët - Vire
- Réseau Ambus : Navette « Gare - Champs de Tracy »

Délivrance de compétences

A l'issue du parcours de formation : l'organisme de formation transmettra un document récapitulatif des résultats des épreuves certificatives qui permettra au jury de statuer sur l'attribution totale ou partielle des blocs de compétences du CQP dans le cadre de l'entretien final devant ce jury.

Chiffres clés

- o Nombre de candidats en formation : (première session)
- o Nombre de candidats présentés aux examens : pas de données
- o Taux de réussite : pas de données
- o Taux de mention : pas de données
- o Taux de rupture brut : pas de données
- o Taux de rupture net : pas de données
- o Taux d'insertion professionnelle : pas de données
- o Taux de satisfaction : pas de données